



TÉMOIGNAGES

Caroline Vuillat

Présidente de Pilattitude de 2007 à 2011

L'originalité de notre projet tient à l'importance accordée au réseau de personnes relais qui, sur le terrain, a porté le covoiturage et l'a proposé comme solution à des problèmes de transport que rencontraient les habitants. Sans déclic social, sans réseau de terrain, sans investissement citoyen, ce type d'action a peu de chance de fonctionner en milieu rural. La difficulté ? Maintenir la mobilisation, en reconnaissant le travail des bénévoles et en les accompagnant.

UNE DÉFINITION

Une **centrale de mobilité** est une structure qui a pour objectif de faciliter la mobilité des usagers en offrant des outils (site de covoiturage...), de l'information et/ou des actions d'animation et de formation dans le domaine des transports.

HISTORIQUE

- + 2005 - 2007**
Forum social du Pilat à l'issue duquel se crée l'association Pilattitude
- + 2007**
Diagnostic de mobilité établi par le Parc naturel régional du Pilat
- + 2009**
Partenariat entre Pilattitude et le Parc du Pilat
- + avril 2010**
Inauguration de la mission Maison de la mobilité du Pilat, MOPI
Création du site www.pilat-covoiturage.net
- + août 2010**
Mise en place d'un prêt de vélos électriques

CHANGER LA MOBILITÉ

sur le territoire du Pilat (42 et 69)



Une action de sensibilisation au covoiturage lors de la semaine de la mobilité 2011.

Dans le massif du Pilat, les questions de mobilité rassemblent à la fois les citoyens et les acteurs du territoire. Habitants et visiteurs peuvent ainsi bénéficier de services innovants, trouver de l'information, participer à des animations... pour mettre en œuvre une mobilité plus durable.

UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE DES TRANSPORTS

— Un territoire particulier

Aux portes de trois grandes villes (Lyon, Saint-Étienne et Vienne) et à cheval sur les départements de la Loire et du Rhône, le massif du Pilat est un territoire à la fois rural et montagneux.

Le Parc naturel régional du Pilat a été créé en 1974 et regroupe 47 communes. Son attractivité touristique est forte, en particulier auprès des habitants des grandes agglomérations limitrophes.

— La mobilité en question

La population du Pilat est dispersée sur l'ensemble de la zone. Les agglomérations rassemblent rarement plus de 1 000 à 1 500 habitants.

Comme dans la plupart des territoires ruraux, la desserte par les transports collectifs est difficile. 90 % des déplacements des habitants passent par la voiture particulière, pour le travail, les courses, les besoins médicaux, les loisirs.

64 % des actifs travaillent hors du Parc. Les déplacements journaliers domicile-travail sont en moyenne

de 42 km aller-retour. Cette situation affecte de façon sensible les ressources financières d'une population parfois proche de la précarité énergétique : les ménages qui travaillent à plus de 25 km de chez eux consacrent jusqu'à 30 % de leurs revenus au transport. Ces déplacements sont coûteux en termes d'argent et de temps passé. Ils affectent la fluidité de la circulation sur certains axes, souvent surchargés aux heures de pointe. Il dégradent enfin la qualité de vie des habitants.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de modifier les habitudes de transport des habitants (actifs, familles, personnes âgées, jeunes...) et des visiteurs et de renforcer la convivialité, en diminuant la dépendance à la voiture et en rationalisant son usage. Au final, il s'agit de diminuer la dépendance du territoire et de ses habitants aux carburants fossiles, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre.

UNE MOBILISATION CITOYENNE ET UN RELAIS INSTITUTIONNEL

— Une association sur le terrain

À l'issue du forum social du Pilat en 2005-2007, un groupe de citoyens crée l'association Pilattitude, centrée sur la problématique des transports, cruciale sur ce territoire. Elle se fixe comme objectif la lutte contre l'isolement social (en particulier celui des habitants non motorisés) et la promotion de l'écomobilité.

Une centrale de mobilité apparaît comme un moyen efficace et adapté pour y contribuer. Sa création est aussitôt engagée. L'association mobilise des relais bénévoles sur le terrain qui listent localement

UNE PRATIQUE NÉE D'UN TERRITOIRE

La Maison de la mobilité du Pilat s'insère dans un territoire rural et est issue d'une mobilisation citoyenne.

Le défi qu'elle doit relever est de pérenniser :

- + l'implication des citoyens dans son action pour une mobilité durable
- + la promotion d'actions efficaces à l'échelle du territoire du Pilat et adaptées à ses spécificités (ruralité, réseau routier en place, attrait touristique, liens avec les territoires voisins),
- + la mise à disposition de son expertise de terrain pour les autorités organisatrices des transports (AOT),
- + la mobilisation des acteurs locaux pour poursuivre une démarche cohérente de maîtrise de la mobilité.



Un Pédibus® fonctionne comme un bus scolaire... mais à pied!

POUR EN SAVOIR PLUS

+ www.pilat-covoiturage.net
site destiné à faciliter le covoiturage

+ www.pilatattitude.org
site de l'association Pilattitude

+ www.parc-naturel-pilat.fr
site du PNR du Pilat

+ Mission MOPI
Parc naturel régional du Pilat, Moulin de Virieu,
2 rue Benoît, 42410 Pélussin
04 77 93 46 86, permanence tous les mardis

+ pilat-teletravail.blogspot.fr
site participatif à l'attention des habitants du Pilat
qui s'intéressent au télétravail

+ www.pilat-tourisme.fr
site de la maison du tourisme du Pilat,
avec sa rubrique dédiée : www.pilat-tourisme.fr/index.php/mon-parc-sans-voiture/venir-et-se-deplacer-sans-voiture.html

CONTACTS

+ **MOPI**
Rachel Voron et Augustin Pesche
mopi@parc-naturel-pilat.fr

+ **ADEME**
Mathias Copy
mathias.copy@ademe.fr

ADEME
Direction régionale Rhône-Alpes
10 rue des Emeraudes – 69006 LYON
+ Tél 04 72 83 46 00
+ Fax 04 72 83 46 26
+ E-mail ademe.rhone-alpes@ademe.fr
+ <http://rhone-alpes.ademe.fr/>

les offres et les demandes de mobilité et les font converger. Cette démarche est bien accueillie par la population, dont les personnes âgées qui y trouvent à la fois un service et des contacts.

— Un partenariat original

En 2009, l'association, avec 200 adhérents, est présente dans 14 communes. Elle s'engage alors dans un partenariat avec le PNR du Pilat qui a réalisé un diagnostic des déplacements sur son territoire et pour lequel la mobilité est un enjeu du Plan Climat.

Élaborée conjointement, la mission de maison de la mobilité, MOPI, est opérationnelle en 2010. Son objectif est d'informer le public des alternatives à la voiture individuelle (souvent occupée par une seule personne) en matière de transports moins polluants ou de mobilité douce et de l'assister dans cette démarche.

MOPI s'organise ainsi autour de ses deux porteurs, l'association Pilattitude et son expertise citoyenne, le PNR et son assise institutionnelle. Elle s'appuie sur ses relais : 2 salariés mis à disposition par le Parc du Pilat, 23 bénévoles et des points d'information mobilité répartis sur le territoire. Elle est chapeautéée par un comité de pilotage regroupant des acteurs de la mobilité (collectivités, autorités organisatrices des transports, ADEME...).

DES OUTILS ET DES ACTEURS AU SERVICE D'UNE MOBILITÉ DURABLE

— Le covoiturage

Initié par Pilattitude, le covoiturage reste une action phare de MOPI : échanges des offres et demandes de transports via le site internet dédié ou par téléphone, rassemblement aux aires de covoiturage organisées par les communes. MOPI teste aussi l'autostop participatif, covoiturage spontané sans rendez-vous préalable.



Un emplacement réservé à l'auto-stop participatif.

Les personnes relais locales participent à l'information du public soit à la demande, soit lors de rencontres annuelles de covoituteurs.

+ Le covoiturage en chiffres

- 550 inscrits pour 50 000 habitants
- 12 aires de covoiturage
- 5 arrêts d'autostop participatif

— La promotion des transports doux

Pilatattitude investit dans des vélos à assistance électrique qu'elle propose en prêt.



Les vélos à assistance électrique : un outil pour les habitants, un atout pour les visiteurs.

MOPI participe à la mise en place de Pédibus®, qui emmènent les enfants à l'école à pied, encadrés par des parents volontaires.

— Le télétravail

Le Parc du Pilat propose un blog consacré au télétravail et destiné à la fois aux salariés et aux entrepreneurs. Il souhaite grâce à cet outil sensibiliser les personnes intéressées et définir leurs besoins de formation, d'accès informatique...

— L'information et la formation

Les relais et les outils d'information de MOPI sont très diversifiés : bénévoles, Maison pour l'emploi, Association familles rurales, mairies... ; permanence téléphonique, journaux locaux, newsletter, guide de mobilité pour les personnes en insertion.

MOPI participe chaque année à la semaine de la Mobilité, à des expositions et à des animations sur le terrain. Elle propose des actions de formation et d'accompagnement des citoyens, du réseau associatif et des élus sur les thèmes de la mobilité durable : Plans de déplacements entreprises, conseils en mobilité auprès des collectivités...

— Une attention particulière aux visiteurs

La maison du tourisme du Pilat participe aussi aux efforts du territoire en matière d'éco-mobilité : elle propose sur son site une rubrique, Mon Parc sans voiture, qui informe des possibilités de mobilité alternative pour venir au Pilat et s'y déplacer.

LE BUDGET 2011 DE MOPI

- Dépenses : 91 000 €
- Aides financières : ADEME 6 700 € ; FEDER 40 000 € ; CG Loire 3 000 € ; CR Rhône-Alpes 40 200 €.
- En perspective : contribution des AOT.

+ Une aide de l'ADEME

L'ADEME participe au financement de MOPI via le Plan climat énergie, signé avec des territoires qui mettent en place une politique de lutte contre le changement climatique.

Mission MOPI cofinancée par

